



Dans 4 catégories

- Finances locales
- Contrôle de gestion
- Évaluation des politiques publiques
- Management public local

2023



Prix de l'Innovation de l'AFIGESE

Ce prix récompense les démarches innovantes de collectivités territoriales
et leurs établissements publics, quelques soient leurs tailles. Candidatez !

Dossier de candidature

Remise des dossiers avant le 19 août 2023 à c.peduzzi@afigese.fr



LES LAURÉATS 2022



Catégorie FINANCES PUBLIQUES LOCALES Cabinet médical financé par les citoyens Commune de Glanges

Le projet de la commune de Glanges, en engageant ses citoyens dans la politique de santé de leur commune et en s'inscrivant plus globalement dans un projet d'attractivité de son territoire a séduit le jury, sensible à cette démarche innovante portée par une commune rurale de 500 habitants. Le projet a pu être réalisé avec des moyens humains relativement réduits, pourtant l'engagement des citoyens a permis de réaliser le financement participatif le plus important en France métropolitaine sans agent territorial dédié.

Catégorie CONTRÔLE DE GESTION LOCAL

La mise en place d'une gouvernance de la donnée au Grand Narbonne Communauté d'agglomération du Grand Narbonne

Le projet de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne a été primé par le jury pour l'intérêt que présente la démarche dans la thématique capitale de la gouvernance de la donnée. Aujourd'hui, à l'ère des objets connectés et de l'open data, nul n'ignore l'impact des données dans son quotidien. Etant donné l'actualité de ce sujet pour l'ensemble des collectivités et l'innovation que représente l'utilisation transversal de ces données par la création d'un tableau de bord décisionnel commun à l'ensemble des directions, le jury a décidé de leur attribuer le prix de l'innovation approche globale.



Catégorie MANAGEMENT PUBLIC LOCAL

L'écosystème 4D au service de la performance organisationnelle et managériale Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas de Calais

Dans un contexte de nécessité de mobiliser les services dans une nouvelle dynamique d'organisation, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas de Calais a souhaité mettre en place un cadre de réflexion où les différents profils, statuts et niveaux de responsabilité puissent coproduire les futurs leviers de performance de l'établissement. Ce projet a mobilisé plus de 2500 agents permettant la mutualisation de valeurs, d'objectifs et de méthodologies communes au sein de l'institution, la rendant plus efficace et rationnelle dans son quotidien. Traduit par la mise en place d'un comité consultatif et d'une plateforme participative et par l'implication des agents dans sa préparation et sa mise en place.



LA « MAISON COMMUNE » DÉMARCHÉ DE DIALOGUE STRATÉGIQUE ENTRE BREST MÉTROPOLE ET SES OPÉRATEURS Brest Métropole

Brest Métropole a été unanimement salué par le jury pour la mise en place de la démarche « Maison Commune ». Cette démarche de dialogue stratégique entre la collectivité et les entreprises publiques locales dont elle est actionnaire permet la mise en place d'une stratégie de territoire commune cohérente ainsi qu'une meilleure vue d'ensemble de la collectivité sur l'ensemble de ses actionnaires et de ses potentiels risques.



Catégorie ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES La semaine de l'évaluation Conseil Départemental du Loir-et-Cher

Le jury a décidé de primer la « Semaine de l'évaluation » mise en place par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher. Promouvoir l'évaluation auprès de ses agents, en faire un vecteur d'amélioration de ses actions, tels sont les objectifs que s'est fixé le Département. Pour rendre les agents de la collectivité acteurs, la « Semaine de l'Évaluation » est une démarche globale d'information et de sensibilisation au sujet.

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 - CANDIDATS

Le Prix de l'Innovation 2023 de l'AFIGESE est ouvert aux régions, départements, communes et établissements publics de coopération intercommunale de toutes tailles.

ARTICLE 2 - CONTENU DES DOSSIERS

Pour concourir, les candidats devront adresser un dossier comprenant :

- un **bulletin d'inscription**, conforme au modèle ci-après, dûment complété et signé
- une **fiche de synthèse rédigée** conformément au plan demandé :
 1. L'idée innovante
 2. L'objectif recherché
 3. La démarche mise en oeuvre (programmation, partenariats)
 4. Le contenu de la réalisation
 5. Les moyens humains (internes et externes)
 6. Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)
- un **dossier libre** décrivant la réalisation innovante, ses modalités de mise en oeuvre et son évaluation

Sont les bienvenus tous les documents et illustrations pouvant éclairer le jury sur le caractère innovant et reproductible de la réalisation.

ARTICLE 3 - ENVOI ET RECEPTION DES DOSSIERS

La date limite de réception des dossiers est fixée au **19 août 2023**.

Chaque dossier doit être transmis par courriel à : c.peduzzi@afigese.fr

Les candidats devront préalablement s'assurer de l'accord de tout tiers pouvant être impliqué dans la réalisation et la diffusion des dossiers présentés. La remise d'un dossier candidat autorise l'AFIGESE à le publier et à le diffuser, en tout ou partie, et à le communiquer pour publication et diffusion totale ou partielle. Il est conseillé aux candidats porteurs d'une idée nouvelle et originale de se prémunir contre tout risque d'utilisation abusive en la protégeant légalement.

ARTICLE 4 - LAUREATS

Les lauréats seront primés dans quatre catégories :

- Finances locales ;
- Contrôle de gestion locale ;
- Evaluation des politiques publiques locales ;
- Management public local thématique étant au croisement des trois premiers thèmes présentés

Les critères de sélection sont :

- la qualité novatrice des travaux ;
- la capacité à être transposés à d'autres collectivités ;
- la démarche de communication et d'information auprès des citoyens.

ARTICLE 5 - JURY

Le Jury du Prix de l'Innovation de l'AFIGESE 2023 est composé d'élus, de journalistes, de fonctionnaires, de représentants d'associations. Pour chaque catégorie, le Jury se réserve le droit de décerner un ou deux prix, voire de n'en décerner aucun. Tous les candidats seront informés, des décisions du Jury qui seront sans appel.

ARTICLE 6 - ACCEPTATION

Le seul fait de participer au présent concours implique la connaissance et l'acceptation sans réserve de tous les articles de son règlement. Toute indication inexacte de la part d'un candidat entraînera de plein droit l'annulation pure et simple de sa participation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

• DOMAINE D'INNOVATION

Cocher le domaine d'innovation correspondant :

- Finances locales
- Contrôle de la gestion locale
- Evaluation des politiques publiques locales
- Management public local

Collectivité :

Nom du maire ou président de la collectivité :

Titre de la réalisation innovante :

.....

• COORDONNÉES DU CANDIDAT

Civilité : Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Courriel :

• SUIVI DU DOSSIER

Assuré par (à compléter si différent du candidat) :

Civilité : Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance du règlement du concours du « Prix de l'Innovation de l'AFIGESE » et présente la candidature de ma collectivité.

Date et signature du candidat

A ENVOYER DUMENT COMPLETÉ À :

AFIGESE - c.peduzzi@afigese.fr - 02 28 25 45 15